

MAIRIE d'EPEGARD

Compte rendu conseil municipal

Séance du 07 décembre 2020

Présents : MM Pascal DEMARE, Jean-François PAYAN, Mme Catherine COTTIN, MM Reynald LAMY, David BESSIN, Christophe LECLERE, Michaël DELAIR, MM Guillaume PAYAN, Patrick GEZOLME, Mmes Chantal DURAND, Jessica LEROUGE,

Excusés : M LEFORT (pouvoir M. Demare), Mme MARTIN

Absent : M BUREL

➤ Réglementation circulation rue de Fosse Marie et chemin de l'escalier

Monsieur le maire rappelle au conseil que lors de la dernière réunion, il avait été signalé que les abords de la rue de Fosse Marie, dont la réfection venait d'être achevée, étaient déjà abîmés, et que cela pouvait être consécutif aux passages des camions ou engins agricoles.

Monsieur le maire informe le conseil qu'un groupe d'agriculteurs s'est présenté en mairie. Ils étaient inquiets que la rue de Fosse Marie soit interdite aux engins agricoles et ont indiqué que si tel était le cas, cela les pénaliserait fortement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- Rue de Fosse Marie : interdiction au + de 3,5T sauf desserte locale et engins agricoles
- Chemin de l'escalier : monsieur le maire va se rapprocher des services de la voirie de la communauté de communes pour savoir s'il est possible d'interdire le chemin de l'escalier aux engins agricoles qui devraient pour accéder à leurs parcelles emprunter le chemin rural reliant la route du Troncq au chemin de parfondette.

➤ Informations verger conservatoire

Tous les arbres sont maintenant plantés.

Il convient maintenant de laisser les porte-greffes prendre racine pendant 1 an avant d'intervenir.

➤ Déplacement du monument aux morts

Le monument aux morts n'est apparemment pas en très bon état et il est nécessaire de recueillir l'avis de l'entreprise de maçonnerie avant d'envisager son déplacement.

➤ Questions diverses

• Maintenance éclairage public : MM Lamy et Delair évoque la possibilité de la confier au SIEGE. Le devis sera à comparer avec le contrat actuel que la commune a souscrit auprès de l'entreprise BRUNET-BATAILLE.

• M. JF Payan indique qu'un rendez-vous est prévu le 14 décembre avec une architecte pour étudier les esquisses d'une future extension de la mairie.

- M. Leclere indique qu'il serait nécessaire de nettoyer le bassin de rétention route du Troncq

FIN DE SEANCE